COMMUNIQUÉ Le vendredi 2 février 2024

Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, visite le Centre d'entraînement de Chantilly

À l'occasion d'une visite dans le département de l'Oise organisée, ce vendredi 2 février 2024, à l'initiative d'Eric Woerth, Député de l'Oise, Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, est venue à la rencontre des équipes de France Galop et des professionnels des courses sur le centre d'entraînement de Chantilly, le plus grand site d'Europe exclusivement dédié aux chevaux de course (sur une superficie de 1 900 hectares et avec 2 500 chevaux sur place).

La Présidente de l'Assemblée nationale a été accueillie par Guillaume de Saint-Seine, Président de France Galop, l'association qui gère ce centre d'entraînement et qui contrôle et organise la filière du Galop en France. Le Président de France Galop a pu évoquer avec

Yaël Braun-Pivet plusieurs grands dossiers de la filière : l'emploi et la formation dans cette activité, le poids économique sur l'ensemble du territoire de l'élevage et des courses de Galop, la réussite à l'international en 2023 des chevaux nés et élevés en France, les ambitions de relance du propriétariat, ainsi que la situation du marché des jeux et du PMU, co-détenu par France Galop et la société du Trotteur Français.

Lors de sa découverte du site, Yaël Braun-Pivet a également échangé avec Marin Le Cour Grandmaison, Responsable du Centre et de l'Hippodrome de Chantilly, ainsi qu'avec François-Xavier de Chevigny et Francis-Henri Graffard, deux entraîneurs de chevaux de courses installés à Chantilly.

Yaël Braun-Pivet était accompagnée de Madame Claude Dulamon, Sous-préfet de Senlis, d'Isabelle Wojtowiez, Maire de Chantilly et de Thomas Iraçabal, Maire de Gouvieux.

En savoir plus sur France Galop

France Galop est une association dotée d'une mission de service public. Elle organise et réglemente les courses de Galop en France afin de contribuer à l'amélioration des races de chevaux de course, de Plat et d'Obstacle, en encourageant l'élevage et l'entraînement. Elle est placée sous la tutelle des ministères de l'Agriculture, du Budget et de l'Intérieur. Ses missions principales sont : élaborer le calendrier français des courses de Galop, garantir la régularité des courses, mener une lutte exemplaire contre le dopage, assurer l'exploitation des cinq plus importants hippodromes nationaux (Auteuil, Chantilly, Deauville, ParisLongchamp et Saint-Cloud), des centres d'entraînements de Chantilly, Deauville et Maisons-Laffitte et organiser de grands événements sur ses sites, dont le Prix de Diane Longines, le Grand Steeple-Chase de Paris et le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe.

Retrouvez l'espace Média sur le site France Galop live : ICI

Contact Presse France Galop :

Héléna Dupuy
Mail : hdupuy@france-galop.com
Tél : 01 49 10 22 10